

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (suppléant), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (suppléant), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (suppléant), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (suppléante), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ÉTRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	70
Procurations	07
Votants	77
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1^{er} juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-253

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : APPEL À PROJETS 2026 - PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité d'apporter une aide aux populations les plus fragiles ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 ;

Vu la délibération DEL2026-02-035 du Conseil d'Agglomération du 3 février 2026 qui dédie une enveloppe de 9000€ pour l'appel à projets CISPDR ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce les compétences « action sociale d'intérêt communautaire » et « Animation du dispositif local de prévention de la délinquance » ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération assure le pilotage du CISPDR et met en œuvre un appel à projets en lien avec les axes retenus de la stratégie locale de prévention de la délinquance ;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues pour l'année 2026 au titre de l'appel à projet prévention de la délinquance et de la radicalisation, il est proposé au Conseil d'Agglomération la répartition suivante pour 2026 :

Opérateur	Objet	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité interassociatif	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association
Lycée Jules Verne	« Des réseaux au réseau : comprendre pour se protéger »	1 100 €	0 €	1 100 €
ADIJ	Fanzine "Comportements à risque"	2 000 €	0 €	2 000 €
CCAS de Pléhédél	Ecrans : comment bien grandir à l'ère du numérique	210 €	0 €	210 €
Skolaj Diwan	Création de podcasts et sketches pédagogiques multilingues	2 000 €	0 €	2 000 €
CCAS de Grâces	Marche violette	600 €	0 €	600 €
CCAS de Guingamp	Sur la bonne route !	1 000 €	0 €	1 000 €
TOTAL		6 910 €	0 €	6 910 €

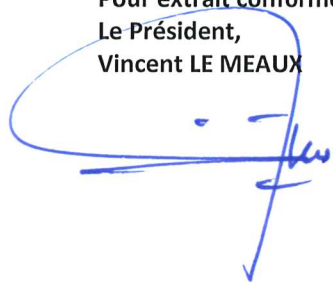
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur les subventions listées ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY

